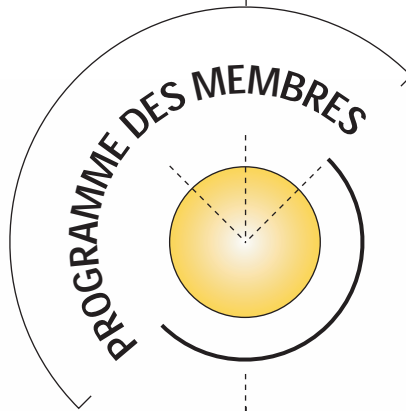


VOUS POURREZ PRENDRE PART A L'ELABORATION DES NORMES
NATIONALES ET INTERNATIONALES • VOUS FORMEREZ UN RESEAU DE
GENS DE VOTRE DOMAINE • VOUS ACOQUIERREZ DES COMPETENCES QUI
VOUS CONFERERONT UN AVANTAGE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL •
VOUS REHAUSSERIEZ L'IMAGE DE VOTRE SOCIÉTÉ • VOUS VOUS FEREZ
UNE RÉPUTATION EN OUVRIANT DE NOUVELLES POSSIBILITÉS
DE CARRIÈRE



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada



Les prix du Conseil canadien des normes

Le programme de reconnaissance

Avec la participation à ses travaux de plus de 350 organismes membres et de quelque 15 000 personnes, le Système national de normes (SNN) du Canada sert d'exemple au reste du monde. Ce sont ces mêmes personnes et organismes qui élaborent, mettent en œuvre et font connaître les normes. Le SNN a plus de 25 ans d'existence. Et depuis toutes ces années il s'efforce de garantir la sécurité des produits, et leur bon rendement, celle des services, et leur bon fonctionnement. C'est, en outre, en grande partie grâce à ses travaux que s'est ouvert aux Canadiens le marché mondial et que le Canada est devenu un leader dans le domaine de la normalisation internationale.

Le Conseil canadien des normes (CCN) gère le SNN, au sein duquel œuvrent quelque 15 000 personnes dont la plupart appartiennent à l'industrie, au gouvernement, à des organismes non gouvernementaux comme au grand public. Tout ce monde participe aux travaux des comités d'élaboration de normes et met ses compétences à contribution dans les programmes d'accréditation et au sein des comités consultatifs.

Tous ces gens, de même que les organismes qui les appuient dans leurs efforts, sont d'une importance capitale pour le SNN et le CCN, puisque c'est cette participation qui fait du processus de normalisation un processus à la fois économique et efficace. C'est pourquoi, le CCN tient à souligner la contribution exceptionnelle de ces membres participants ainsi que celle des organismes qui acceptent d'affecter ces personnes aux travaux du SNN.

Le CCN prévoit une cérémonie spéciale pour remettre différents prix à des membres dont la contribution a été remarquable. On peut, en respectant les critères ci-après, proposer le nom d'une personne, d'un comité ou d'un organisme à qui décerner l'un de ces prix.

Admissibilité

Les personnes, comités et organismes mis en candidature doivent avoir participé aux travaux de l'un des groupes ou organismes suivants :

- un comité consultatif canadien du CCN (CCC), un sous-comité canadien du CCN (SCC) ou un comité technique mixte (JTC);
- un comité consultatif, un groupe d'étude ou un sous-comité du CCN;
- un organisme accrédité reconnu appartenant au SNN;
- un organisme participant aux travaux du SNN.

Les membres du Conseil d'administration du CCN ne peuvent faire l'objet d'une mise en candidature.

Mises en candidature

On peut présenter les candidats en communiquant avec le CCN par la poste, par télécopieur ou en remplissant le formulaire qui se trouve dans le site Web (à www.ccn.ca). Toute mise en candidature pour l'un des prix décernés par le CCN doit être accompagnée :

- du formulaire de mise en candidature (ci-joint);
- d'un bref résumé de la contribution de la personne ou de l'organisme proposé;
- du curriculum vitae de la personne proposée, ou du profil de l'organisme ou du comité proposé (ces deux derniers pour le prix décerné pour réalisations exceptionnelles et pour le prix de dévouement);
- de deux lettres de recommandation dans lesquelles figurent un ou plusieurs exemples précis de la contribution de la personne proposée aux travaux d'un comité.

Contribution de la personne proposée

Cet aperçu, présenté par celui ou celle qui propose le nom d'une personne à qui décerner un prix, doit comprendre les raisons justifiant l'attribution du prix concerné exprimées en un maximum de 250 mots, dans lesquels doivent être pris en compte les éléments suivants :

- Une collaboration aux travaux d'élaboration, de promotion ou de mise en œuvre des normes (ou des trois) comprenant :
 - ◆ une participation aux travaux d'un comité technique ou autres travaux de normalisation;
 - ◆ un leadership exercé au sein d'un comité technique, administratif ou spécial, tant au gouvernement, dans l'industrie que dans un organisme de normalisation ou une association de consommateurs;
 - ◆ une activité hors du commun ou une contribution exceptionnelle ayant explicitement acquis à la normalisation plus de prestige;
- Une contribution remarquable dans le domaine de la normalisation au Canada ou sur la scène internationale;
- Le nombre d'années de services passées au sein du SNN;
- Deux lettres de recommandation dans lesquelles figurent un ou plusieurs exemples précis de la contribution de la personne proposée aux travaux d'un comité;
- Les prix et récompenses attribuées dans le passé;
- Les organisations professionnelles auxquelles le candidat appartient et le rôle qu'il y joue, le cas échéant;
- Toute autre information pertinente.

Contribution du comité ou de l'organisme proposé

Cet aperçu, présenté par celui ou celle qui propose le nom d'un comité ou d'un organisme à qui décerner un prix, doit comprendre les raisons justifiant l'attribution du prix concerné exprimées en un maximum de 250 mots, dans lesquels doivent être pris en compte les éléments suivants :

- Une collaboration aux travaux d'élaboration, de promotion ou de mise en œuvre des normes (ou des trois) comprenant :
 - ♦ une aide, financière et en ressources humaines, apportée pour soutenir les travaux d'un comité technique ou autre activité de normalisation;
 - ♦ la preuve d'un leadership exercé pour soutenir les activités d'un comité technique, administratif ou spécial, tant au gouvernement, dans l'industrie, qu'au sein d'un organisme de normalisation ou d'une association de consommateurs;

- ♦ une aide ou une contribution exceptionnelle ayant explicitement acquis à la normalisation plus de prestige;
- Une contribution remarquable dans le domaine de la normalisation au Canada ou sur la scène internationale;
- Le nombre d'années au cours desquelles l'organisation a accordé son soutien aux activités du SNN;
- Toute autre information pertinente.

C'est le Comité du Programme des membres du CCN qui examine les candidatures proposées pour les approuver. On annonce ensuite aux candidats les résultats de cet examen. Une cérémonie spéciale est prévue pour la remise des prix. Les mises en candidature sont acceptées toute l'année.

Pour toute question relative aux mises en candidature ou à l'admissibilité, communiquez avec la Coordinatrice du Programme des membres par téléphone au +1 613 238 3222 ou par courriel à : members@scc.ca.

Critères régissant l'attribution des prix

Prix Jean P. Carrière

Le prix Jean P. Carrière est remis en reconnaissance de dix années (au moins) de réalisations remarquables dans le domaine de la normalisation canadienne, et ce, dans les activités d'élaboration, de promotion et de mise en œuvre des normes (ou dans l'une ou l'autre de ces activités), une contribution exprimée :

- sous forme de participation aux travaux d'un comité ou autres activités de normalisation;
- sous forme de leadership exercé au sein d'un comité administratif ou spécial, tant au gouvernement, dans l'industrie que dans un organisme de normalisation ou une association de consommateurs;
- sous forme d'activité hors du commun ou de service exceptionnel ayant explicitement acquis à la normalisation plus de prestige.

Prix Roy A. Phillips

Le prix Roy A. Phillips est remis en reconnaissance de dix années (au moins) de réalisations remarquables au Canada dans le domaine de la normalisation internationale, c'est-à-dire dans l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre des normes (ou dans l'une ou l'autre de ces activités), une contribution exprimée :

- sous forme de participation particulière aux travaux d'un comité technique, d'un sous-comité, d'un groupe de travail ou d'un groupe spécial, ou autres travaux de normalisation réalisés au sein de l'Organisation

internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale (CEI) ou de l'un des comités techniques mixtes (JTC 1) de ces organisations;

- sous forme de leadership au sein d'un comité technique, administratif ou spécial, tant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI) qu'au comité technique mixte JTC 1 de ces organisations;
- sous forme d'activité hors du commun ou de service exceptionnel ayant explicitement acquis à la normalisation plus de prestige.

Prix de dévouement

Ce prix est décerné à une entreprise, un organisme ou un groupe de consommateurs en reconnaissance d'un leadership d'au moins 3 ans exercé auprès du CCN dans la réalisation de travaux de normalisation, nationaux ou internationaux. Il doit s'agir d'une contribution et d'un appui sans relâche exprimés :

- dans une volonté de déléguer des personnes pour siéger aux comités nationaux et internationaux du CCN;
- en acceptant de soutenir de façon permanente les membres participants du CCN et les travaux qu'ils réalisent au sein des comités nationaux et internationaux;
- en joignant indéfectiblement ses efforts à ceux du CCN pour promouvoir le SNN et ses diverses activités.

Prix destinés aux comités et à leurs membres

Prix de leadership

Prix attribué en reconnaissance d'une contribution remarquable. La personne a, durant au moins 3 ans, participé en qualité de président ou d'animateur aux travaux d'un comité consultatif ou technique, d'un sous-comité, d'un groupe de travail ou d'étude, d'un groupe spécial ou du Système national de normes. Le candidat doit avoir exercé un leadership, manifesté des qualités organisationnelles et une facilité à communiquer, montré sa capacité à obtenir un consensus et avoir participé directement aux activités de normalisation ou d'évaluation de la conformité (ou l'un ou l'autre de tous les éléments mentionnés).

Prix d'excellence

Prix attribué en reconnaissance d'une contribution remarquable. La personne a, durant au moins 3 ans, participé en tant que membre aux travaux d'un comité consultatif ou technique, d'un sous-comité, d'un groupe de travail ou d'étude, d'un groupe spécial ou du Système national de normes. Le candidat proposé doit avoir fait preuve d'initiative pour concevoir et gérer le processus d'élaboration d'une norme ou d'une partie de ce dernier, les solutions aux problèmes inhérents à ce processus, montré sa capacité à obtenir le consensus et avoir participé directement aux travaux de normalisation et d'évaluation de la conformité (ou l'un ou l'autre de tous les éléments mentionnés).

Prix décerné pour services remarquables

Prix attribué à une personne ayant participé, durant au moins 3 ans, en tant qu'agent de comité aux travaux d'un comité consultatif ou technique, d'un sous-comité, d'un groupe de travail ou d'étude, d'un groupe spécial, ou du Système national de normes. Le candidat proposé doit avoir manifesté des qualités organisationnelles, une facilité à communiquer, une certaine rapidité d'exécution dans l'exercice de fonctions liées aux activités de normalisation et d'évaluation de la conformité, auxquelles il doit avoir participé directement (ou l'un ou l'autre de tous les éléments mentionnés).

Prix décerné pour réalisations exceptionnelles

Prix attribué à un comité ayant, durant au moins 3 ans, apporté une contribution remarquable aux travaux de normalisation ou d'évaluation de la conformité, nationaux et internationaux, du Canada, dans le cadre de l'élaboration d'une norme nationale ou internationale, ou d'une activité connexe, ou de la réalisation des travaux entrepris au cours de sa phase finale.

Prix McMahon décerné pour services dévoués

Prix décerné à un employé permanent ou contractuel du CCN pour contribution remarquable. Le candidat doit avoir manifesté des qualités organisationnelles, une facilité à communiquer, une certaine rapidité d'exécution dans l'exercice de fonctions liées aux activités de normalisation et d'évaluation de la conformité, auxquelles il doit avoir participé directement (ou l'un ou l'autre de tous les éléments mentionnés). Il doit en outre s'être montré dynamique et prévoyant dans ses rapports avec les clients du CCN pour être mieux à même de comprendre leurs besoins et pouvoir au mieux les satisfaire.

Ce prix est attribué à la mémoire de Joseph Terrence McMahon (1965-2004). Membre estimé du personnel du CCN, M. McMahon a toujours manifesté un véritable respect des autres, dont il se souciait sincèrement et qu'il savait si bien soutenir. Il possédait une vaste connaissance des questions liées à la normalisation, ce qui lui a permis d'apporter une contribution importante au CCN et au Système national de normes. Ce prix est remis par le CCN, depuis 2004, à ceux et celles qui de la même façon se sont distingués par une contribution remarquable aux travaux de normalisation.

Contactez-nous!

Désireux de simplifier le plus possible le processus de mise en candidature pour les prix qu'il décerne, le CCN vous invite à communiquer avec lui si vous avez des questions ou souhaitez devenir l'un de ses membres.

Son site Web (www.ccn.ca) contient :

- Le formulaire en ligne de mise en candidature;
- La liste complète des récipiendaires des prix;
- Tout sur le Système national de normes (SNN) et sur les personnes et organismes qui participent à ses travaux;
- Les dernières nouvelles du Canada et d'ailleurs dans le domaine de la normalisation;
- Tout sur les programmes et services offerts par le CCN.

Pour en savoir plus sur les prix et le Programme des membres du CCN, communiquez avec :

La Coordonnatrice du Programme des membres

Conseil canadien des normes

270, rue Albert, bureau 200

Ottawa (Ontario) K1P 6N7

Courriel : members@scc.ca

Tél. : +1 613 238 3222

Télec. : +1 613 569 7808